

LES PENSIONS DU DEUXIÈME PILIER POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Lieu

Insert Brussels
Square de Meeûs 29
1000 Bruxelles

Dates (9h-16h)

10/12/20 (jeudi)
14/12/20 (lundi)

Formateur

Paul Van Eesbeeck

Prix

€ 970 (membres Assuralia)
€ 1390 (Non-membres)



N° d'Accréditation
100001 A + B
Recyclage régulier
12 points Assurances
11 points CPD (IA/BE)



OBJECTIFS

- ➔ De quel capital-pension un indépendant devrait-il raisonnablement disposer?
- ➔ PCLI, CPTI, épargne pension et épargne à long terme : quel type de plan de pension est le maître-achat pour un indépendant sans société ?
- ➔ Quel est l'impact de la réforme de l'impôt des sociétés sur l'assurance EIP ?
- ➔ Qu'advient-il du plan de pension en cas de divorce?
- ➔ Quels sont les contours de la limite des 80%?
- ➔ Refonte de la cotisation Wijninckx en 2019: plus de gagnants que de perdants

GROUPE - CIBLE

Ce séminaire s'adresse à tout professionnel s'occupant des pensions complémentaires pour les indépendants.

Les participants sont supposés connaître le fonctionnement d'une assurance-vie et disposer d'une connaissance fiscale de base.

Exposés théoriques illustrés d'exemples pratiques. Les participants auront largement l'occasion de poser des questions.

PROGRAMME

Ce séminaire de deux jours aborde entre autres les thèmes suivants:

- ➔ quel capital-pension l'indépendant doit-il se constituer pour s'assurer un revenu complémentaire 'décent' à la retraite?
- ➔ analyse approfondie de la PCLI;
- ➔ analyse approfondie de l'assurance EIP, y compris la problématique de l'externalisation des promesses de pension internes suite à la loi-programme du 22 juin 2012 et de développements plus récents (notamment la loi du 18 décembre 2015) ;
- ➔ analyse approfondie de la CPTI ;
- ➔ analyse approfondie de la limite des 80%, qui passe aussi en revue les différents modes de rémunération des dirigeants d'entreprise et aborde aussi l'impact de la loi du 18 décembre 2015;
- ➔ analyse approfondie de l'impact de la loi du 18 décembre 2015 sur les plans de pension complémentaire existants et à mettre en place ;
- ➔ analyse approfondie de la 'dimension immobilière' de l'assurance EIP (techniques d'avance et de mise en gage), qui a le vent en poupe au regard de certains développements récents;



- ➔ analyse approfondie de l'impact de la réforme de l'impôt des sociétés sur l'assurance EIP ;
- ➔ choix du meilleur véhicule de pension, avec une attention particulière portée aux indépendants sans société et aux couvertures de risque en cas de décès, d'incapacité de travail et d'hospitalisation;
- ➔ comparaison d'une augmentation de la rémunération avec l'octroi d'un dividende et d'une assurance EIP;
- ➔ thèmes divers (protection de l'affilié en cas de faillite de l'assureur, plan de pension complémentaire et communauté conjugale, impact du nouveau principe de matching sur l'assurance EIP,...)
- ➔ pour clôturer, un bref aperçu sera donné des pensions complémentaires des travailleurs salariés, question de bien cerner les différences avec le paysage des dirigeants d'entreprise indépendants.

